FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

EHPAD LA ROCHEFOUCAULD
6 RUE DU DOCTEUR ALEXIS CARREL
44630 PLESSE
N° FINESS : 440021293

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Sans objet

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

Si D3S hors classe, cotation part fixe de la PFR : 2,8
Si D3S Classe normale, cotation fixe de la PFR : 3

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

L'Etablissement est situé en Loire-Atlantique à 54 km de Nantes et 50 km de Rennes. La ville moyenne la plus proche est Savenay à 23 Km (ville siège d'un Centre Hospitalier).

Type de population accueillie :

Personnes âgées dépendantes (+/- maladies neurodégénératives)
Pourcentage de personnes GIR 5 à 6 de 11.2% dans les dernières données ERRD
GMP 733 et PMP 183 en date de juin 2020

Services autorisés et nombre de lits/places

EHPAD autorisé pour 94 personnes Hébergement Permanent
Un PASA de 12 places.
Pas d'hébergement temporaire
Pas d'accueil de jour

Statut de l'établissement :

X Autonome **☐ Non autonome. Collectivité de rattachement :**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

Mme Aurélie MEZIERE, Présidente du CA et Maire de Plessé

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Un(e) directeur(trice)
Une cadre de santé à temps plein
Un médecin coordonnateur à 50%

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

=> La Loire Atlantique (44) compte 1 455 171 habitants soit 37.7% de la population totale de la région PDL. Avec un taux de croissance annuel de 1.17% il s'agit du département avec la croissance démographique la plus dynamique. La part de la population des plus de 65 ans était de 18% en 2019. Elle passera à 27.1% en 2070 dans les projections (source INSEE).
On dénombre 183 EHPAD dans le 44 (11 dont le statut est public autonome) pour un total de 15 236 places (dont 40 UHR).
Le taux d'équipement en places d'EHPAD est de 136.8 ce qui positionne le 44 à la 15 ème place nationale. Le taux d'équipement régional est de 127.4.

La commune de Plessé est intégrée à l'EPCI Pays de Redon. Elle intègre le Territoire d'Animation Territoriale (TAT) « Nord et Nord-Ouest Loire Atlantique Redon, Châteaubriant-Derval, Nozay, Pontchâteau, St Gildas des Bois ». Sur ce TAT la part des personnes âgées de 75 ans et plus était de 9.2% en 2019 ; elle sera de 13,4% dans les prospectives INSEE 2039. Le taux d'équipement EHPAD est de 149.9 en 2023 sur ce TAT. Il infléchit très légèrement dans les prospectives 2043 (149.4).
La stratégie régionale PA s'inscrit dans la dynamique du virage domiciliaire. Elle cela les priorités de la stratégie PA se déclinent autour de trois 3 grands blocs distincts que sont : l'EHPAD lieu de vie, la dynamique Agir pour les aidants et le développement de l'offre de services à domicile.

Situation financière des EHPAD : Le 44 est le département le moins impacté par les dégradations financières suivies à l'échelle régionale.
L'EHPAD de Plessé présentait un scoring favorable en 2021 avec un taux de marge brute de 9.9%, un taux de CAF à 7.6% et une trésorerie à 349 jours.
En 2022, il présente une situation « correcte » avec un taux de marge brute de 3.0%, un taux de CAF à 0.6% et une trésorerie à 292 jours. Le taux de vétusté est de 0.36.
L'établissement s'inscrit dans une dynamique partenariale soutenue avec d'autres EHPAD publics autonomes.

Une convention pour les astreintes administratives est effective entre 5 EHPAD du territoire. Depuis 2019, une convention cadre a été signée entre les 7 EHPAD publics autonomes du 44 et le GHT 44. Les 7 EHPAD, dont celui de Plessé, sont structurés au sein d'un collectif qui vise à se réunir de manière bimensuelle (par visio), les LA7. Ce collectif permet de répondre de manière mutualisée et coordonnée à certains AAC et/ou AMI. Il permet l'interconnaissance et le partage d'expériences.
L'EHPAD de Plessé dispose de partenariats avec le CHS de Blain et notamment le CMP de Pontchâteau, le CH de Châteaubriant-Nozay- Pouancé et le CH de Redon (non exhaustif).

On note un fort engagement de l'établissement dans la gestion des ressources humaines. Les lignes directrices sont posées. Un partenariat renforcé avec la santé au travail est existant. Les organisations de travail ont été retravaillées en 2021 avec des points d'évaluation réguliers. Un souci est porté au développement des compétences de professionnels et à leur fidélisation via des parcours de professionnalisation (formation des 70 heures, partenariat avec la maison de l'emploi de Guéméné Penfao en lien avec pôle emploi) ainsi qu'à la QVTC. Les PAIQ 2021 et 2022 ont conduit à l'installation de 24 rails plafonniers dans des chambres et à l'achat de tables ergonomiques pour lesquels les agents ont bénéficié de formations. Poursuite de l'equipement des chambres en rails plafonniers en janvier 2024.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Patricia Salomon
Directrice territoriale

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Secrétariat DT44
02 49 10 41 10

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre :**
  - **Le livret d'accueil**
  - **La charte des droits et libertés de la personne accueillie**
  - **Le règlement de fonctionnement**
  - **Le contrat de séjour**
  - **Le Conseil de la Vie Sociale (dernières élections organisées en janvier 2023)**
  - **Le projet d'établissement (en cours de réécriture, avec l'aide d'un consultant)**

- **Evaluation interne réalisée au 2ème semestre 2019**

- **Evaluation externe réalisée en 2014. Programmée en 2025.**

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social…)

- Expérience de gestion d'un EHPAD ou d'un hôpital de proximité

- Expérience dans le domaine des coopérations, mutualisations entre établissements.

- Projets de diversification des services déployés pour les EHPAD pour diversifier l'offre dans les territoires

- Expérience dans la gestion d'une opération d'investissement

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Bonne connaissance du public accueilli (personnes âgées dépendantes)

- Bonne connaissance réglementaire du secteur médico-social, y compris dans le domaine comptable et financier

- Connaissance de l'organisation du système de santé réseaux, filière, relation EHPAD/hôpital, lien 1er recours, etc.

- Expérience en management

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Gestion de projet

- Aptitude au développement et à l'animation des partenariats

- Capacités de négociation

- Qualités relationnelles (communication, dialogue) et sens du travail en équipe

- Autonomie, rigueur

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

- définir des orientations stratégiques dans une vision de long terme, en lien avec la Présidente du conseil d'administration et les autorités de tarification ;
- mettre en œuvre une politique stratégique et opérationnelle de gestion des moyens humains et financiers de l'établissement pour répondre aux besoins des personnes accueillies ;
- garantir les droits des usagers et de la qualité des prestations proposées à la personne accueillie ;
- s'inscrire dans les enjeux de transformation de l'offre en associant les équipes.
- développement de projets territoriaux

Principaux projets à conduire :

Refonte des cycles de travail du personnel soignant en 2024
Montée de version du logiciel de soin en 2024 (Netsoins), avec un financement assuré par des crédits SONS sollicités en octobre 2023 auprès de l'éditeur, dans le cadre du projet ESMS numérique (appartenance à la grappe Mer et Pins)
Installation de la fibre dédiée au sein de la Résidence, en partenariat avec le fournisseur retenu, déploiement en interne tout en intégrant l'évolution du système de téléphonie interne et celui des résidents du fait de la fin du réseau commuté
Evaluation externe en 2025

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

PRS - SRS 3 : https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/media/116102/download?inline

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Lien vers le schéma départemental : https://www.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2023-06/bien_vieillir_en_loire-atlantique_schema_departemental_2023-2028.pdf

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

NA

Projet d'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Les travaux de refonte du projet d'établissement sont l'objectif numéro 1 porté à la connaissance de la direction actuellement en place lors de l'entretien annuel 2023.
Les échéances pourront être revues dans le cadre précis d'une prise de poste.

Les travaux de refonte ont été engagés dès octobre 2023, avec l'aide d'un consultant. Ce travail doit désormais être finalisé avant d'être présenté aux instances de la Résidence pour validation.

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

CPOM signé en le 31/08/2021 pour la période 2021/2025

Appartenance à une direction commune :

NA

Nombre total de sites et distance entre chacun :

NA

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

NA

Autre forme de coopération (à préciser) :

Sans objet

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

Tableau : dernier compte administratif

CHARGES	COMPTE ADMINISTRATIF (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE ADMINISTRATIF (n-1)
Groupe I	**0,5**	**0,5**	**0,5**
Groupe II	**3,6**	**3,0**	**3,8**
Groupe III	**0,9**	**0,9**	**0,8**
Total	**4,9**	**4,4**	**5,1**

RECETTES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Groupe I	**4,4**	**4,2**	**4,3**
Groupe II	**0,3**	**0,1**	**0,4**
Groupe III	**0,1**	**0,1**	**0,2**

Total	**4,9**	**4,4**	**4,9**

(Montant par titre en M€)

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : 2 364 271,61 €
- Montant du budget dépendance : 278 513,00 €
- Montant du budget soins : 1 631 030,22 €

Pour les autres établissements sociaux ou médico-sociaux :

- Montant du dernier budget de fonctionnement, dont personnels :
- Montant du budget d'investissement :

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (n-1)
L'EHPAD finit l'année 2022 avec un résultat déficitaire de 260 K€ soit 5,3% de ses produits. En raison d'un exercice comptable très largement déficitaire, le niveau de la CAF a nettement diminué par rapport à 2021 avec une baisse de 316 K€. L'établissement a une CAF nette négative de 331 K€. Par conséquent, ils ont un prélèvement sur le FRNG de 364 K€ et la trésorerie diminue de 417 K€. Cependant, le niveau de FRNG et de trésorerie en jours d'exploitation sont très élevés (> 290 jours). La situation financière de l'établissement est correcte.

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1) : NC

- **<u>Plan de financement de l'exercice « N »</u>**

Pour les dépenses : 2023

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
92 000,00 €	**321 440,04 €**

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention…)
0,00 €	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 2,99 % en 2022

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 :
- 331 474,62 € en 2022 (CAF nette négative)

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 202 ans (faiblesse de la CAF en 2022 : 27 K€)

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

Renouvellement des bornes WIFI (WIFI 6) (projet en cours)
Poursuite de l'installation de rails plafonniers (projet en cours chaque année)

Installation d'une Gestion Technique du Bâtiment

- **<u>Les ressources humaines</u>**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux : 4,12

- dont médecin coordonnateur : 0,5

ETP non médicaux

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) : 4,00
- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) : 24,41
- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) : 1,00
- dont personnel médico-techniques : 10,13
- dont personnel de rééducation : 0,33
- dont personnels techniques ouvriers : 9,09

<u>Commentaires sur les effectifs :</u> (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,…)*

ERRD 2022 les taux d'encadrement global et AS sont élevés (nb ETP / nb places autorisées) : 0,89 et 0,32. Le rapport d'activité 2022 indique un problème d'attractivité, de disponibilité et d'assiduité des ressources humaines au sein de la Résidence de la Rochefoucauld. Fin 2022, la direction de l'établissement a demandé aux autorités de tutelle la possibilité de geler les lits qui se libéreraient jusqu'à fin janvier 2023, afin de soulager les équipes en grandes difficultés au regard de l'absentéisme et des problèmes dans le recrutement.
Depuis, la situation a été régularisée avec une fidélisation des agents du pool de remplacement (poursuite de la montée en compétences des ASH soin vers des fonctions AS). Parallèlement, le taux d'occupation des lits est également revenu à la normale depuis juillet 2023.
Augmentation du temps de présence du médecin coordonnateur de 0.12 à 0.5 ETP en septembre 2023.

<u>Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :</u>

Taux d'absentéisme : 15,37 %

Taux de turn-over : NC

Nombre moyen de jours de formation par agent : NC

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisés en n-1 : 33 262

Taux d'occupation en n-1 : le taux d'occupation 2022 est de 96,9 %

Derniers GMP/PMP validés : 733 / 183 datant de juin 2020

Convergence tarifaire en cours : NA

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

La Résidence est située en zone rurale, avec l'existence de d'autres EHPAD (essentiellement publics) situés dans un rayon de 15 à 25 Km aux alentours.
Les listes d'attente pour une admission d'un nouveau résident sont donc semblables. L'utilisation de l'outil Viatrajectoire facilite les démarches administratives.
Les EHPAD voisins sont ceux du collectif des LA7. Aussi, la concurrence n'est pas ressentie comme telle.
Nombreuses admissions réalisées à la suite d'une hospitalisation (CH de Redon, CHU de Nantes, centre de soins de suite de Bodio à Pontchâteau).

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

Le niveau d'activité est correct (taux d'occupation > 95 %).

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts
- Une structure inscrite et repérée dans son territoire.
- Des partenariats multiples qu'il convient de maintenir et de faire vivre.
- L'inscription de la structure au sein d'un collectif de 7 autres EHPAD publics autonomes.
- Des organisations de travail redéfinies et évaluées
- Une politique RH structurée
- Des ressources mobilisables autour du directeur (cadre de santé, MEDEC …)

Point faible
Projet d'établissement à finaliser et à présenter aux instances pour validation.
Une diversification de l'offre à redéfinir dans le cadre précis du projet de soin du projet d'établissement.

Une diversification de l'offre à redéfinir dans le cadre précis du projet de soin du projet d'établissement.

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles :
CPOM 2021- 2026
ERRD 2022
Rapport d'activité 2022

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Marylise SUHARD, directrice de la Résidence
Mail : direction@rochefoucauld.fr
Tel : 0240796003

Le directeur général de l'ARS/ Le représentant de l'Etat dans le département de…